 Société

 Monsieur

A , le 

**Objet :** notification de licenciement

,

Nous faisons suite à l’entretien préalable qui s’est tenu le  au , au sujet d’une éventuelle sanction pouvant aller jusqu’au licenciement.

Malgré vos explications recueillies lors de cet entretien, nous sommes au regret de vous informer que nous avons décidé de vous licencier.

Cette décision est motivée par .

Au regard de la gravité des faits énoncés, votre maintien dans l’entreprise est impossible.

Nous vous dispensons d’effectuer la période de préavis de  mois débutant à la date de première présentation de cette lettre. Durant cette période, votre rémunération vous sera versée aux échéances habituelles et, vous quitterez les effectifs de l’entreprise à la fin de cette période.

Nous vous remercions en outre, de bien vouloir nous restituer l’ensemble des biens suivants appartenant à l’entreprise  : .

Au terme de la période de préavis, votre contrat de travail sera rompu et vous seront remis les documents suivants :

* Le dernier bulletin de salaire et son règlement ;
* Le certificat de travail ;
* Le reçu pour solde de tout compte ;
* L’attestation pôle emploi.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de faire une demande de précision des motifs du licenciement énoncés dans la présente lettre. Vous disposez pour cela d’un délai de 15 jours suivant sa notification par lettre recommandée avec avis de réception ou remise contre récépissé pour le faire.

Nous avons la faculté d’y répondre dans un délai de 15 jours après réception de votre demande, par lettre recommandée avec avis de réception ou remise contre récépissé.

Nous vous rappelons aussi que vous disposez d’un CPF (compte personnel à la formation) vous permettant d’acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de votre vie professionnelle. Vous pouvez y avoir accès en vous connectant à l’adresse internet suivante :

[www.moncompteactivite.gouv.fr](http://www.moncompteactivite.gouv.fr) .

Nous vous prions d’agréer, , nos respectueuses salutations.

  Monsieur